

ADJUDICATION IMMOBILIÈRE
AVEC FACULTE DE SURENCHÈRE À NOTHUM, SCHUMANN'S ECK

Au Café-Restaurant « Schumann's Eck », L-9678 Nothum, 29 Beiwenerstrooss,
le **15 décembre 2023** à partir de **15⁰⁰ heures**.

Par le ministère de Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch, il sera procédé conformément à l'article 879 du Nouveau Code de Procédure Civile, à la vente aux enchères publiques, avec possibilité de surenchère :

D'une maison d'habitation, avec toutes ses appartenances et dépendances, le tout sis à L-9650 Esch-sur-Sûre, 12 rue de Kaundorf, inscrit au cadastre comme suit :

Commune d'Esch-sur-Sûre, section EA d'Esch-sur-Sûre

Numéro **186/4**, lieu-dit : « Rue de Kaundorf », place (occupée), bâtiment à habitation, contenant 42 centiares.

Numéro **186/3**, lieu-dit : « Rue de Kaundorf », vaine, contenant 30 centiares.

(comprises dans le plan directeur sectoriel « Paysages », zone de préservation des grands ensembles paysagers (zone superposée)).

Un passeport énergétique n'est ni disponible ni requis.

L'adjudication aura lieu à requête du créancier premier inscrit, la « Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne », société coopérative de banque à forme anonyme et capital variable de droit français, ayant son siège social à F-57000 Metz, 3 rue François de Curel, avec succursale au Grand-Duché de Luxembourg à L-8070 Bertrange, 5 rue des Mérovingiens, matricule 2022 35 00 014, (anciennement Banque BCP).

Contre Monsieur **Nuno Pedro MARTINS**, ouvrier, et son épouse Madame **Paula Maria AMORIM FERNANDES MARTINS**, femme de charge, demeurant ensemble à P-4720 Amares Braga, 4 rue de Medelo, avec domicile élu en l'étude notariale à Clervaux.

En vertu :

1) de la première grosse en forme exécutoire d'un acte d'ouverture de crédit du 26 juillet 2007 dont inscription fut prise au bureau des hypothèques à Diekirch contre les crédits époux MARTINS – AMORIM FERNANDES MARTINS, en date du 16 août 2007, volume 687, numéro 152, renouvelée en date du 21 juillet 2017, volume 853, numéro 177.

2) d'un commandement resté infructueux signifié par exploit de l'huissier Georges WEBER de Diekirch du 29 août 2023 au domicile élu des débiteurs.

La vente se fera en vertu des clauses et conditions d'un cahier des charges dressé par le notaire soussigné en date du 16 octobre 2023, transcrit au bureau des hypothèques de Diekirch et dont toute personne pourra prendre communication sur le site www.ventes.lu. Tous ceux du chef desquels inscription pourrait être prise pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription des procès-verbaux d'adjudication.

Conformément à l'article 845 du Nouveau Code de Procédure Civile luxembourgeois, dans les huit (8) jours qui suivront l'adjudication, toute personne capable d'enchérir pourra faire une surenchère pourvu qu'elle soit du sixième au moins du prix, outre les frais d'adjudication.

Tout amateur doit se renseigner sur la réglementation sanitaire en vigueur le jour de l'adjudication. Les règles sanitaires du jour seront de stricte application.

Les amateurs voudront **impérativement** se munir d'une garantie bancaire.

Visites
- le samedi 25 novembre 2023 : 12 ⁰⁰ à 13.30 heures.
- le samedi 02 décembre 2023 : 12 ⁰⁰ à 13.30 heures.
- le samedi 09 décembre 2023 : 12 ⁰⁰ à 13.30 heures.
- le jour de l'adjudication 15 décembre 2023 : 13 ⁰⁰ à 13.40 heures.

Un extrait du cahier des charges et l'extrait cadastral sont disponibles sur le site www.ventes.lu et ne seront pas autrement mis à disposition.

Marc LECUIT | Notaire | 7, rue Wenzel | L-7593 Beringen / Mersch | Tél. : 32 02 02 – 1 | Email :
lecutim@pt.lu